

Tambour Battant

LE MAGAZINE DE GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Mag 62

FORMATION :
des idées et des échanges
pour une gestion associative au top !

Généralions
Mouvement
Les Aînés Ruraux

décembre 2019

Vos avantages **GROUPES**
(à partir de 10 personnes)

Jusqu'à **40%*** DE REMISE

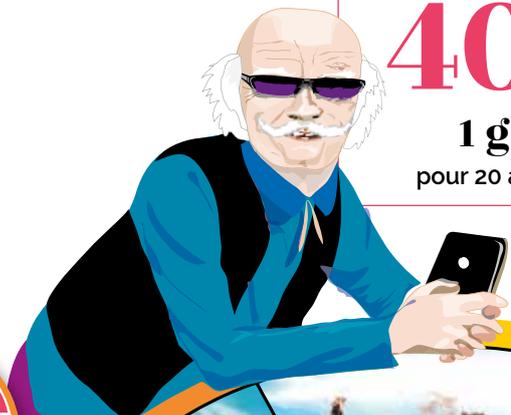
1 gratuité
pour 20 adultes payants

Votre avantage **INDIVIDUEL**

15%*

DE REMISE TOUTE L'ANNÉE

Code partenaire : **ER**



azureva
VILLAGES CLUB

azureva
VILLAGES A THÈME



azureva
VILLAGES VACANCES

azureva
HÔTELS ET RÉSIDENCES

azureva
HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

SÉJOURS INDIVIDUELS

0 825 825 432 contact@azureva-vacances.com

Service 0.15€/min + prix appel

SÉJOURS GROUPE

0 825 838 434 groupes@azureva-vacances.com

Service 0.15€/min + prix appel

www.azureva-vacances.com

*Cumulable avec certaines offres promotionnelles



Édito

PROJET ASSOCIATIF ET FORMATION

Les réponses apportées aux quatre questionnaires du **projet associatif** (Image & Communication, Animation, Formation, Structure, organisation & fonctionnement) publiés dans *Tambour battant* ou mis en ligne sur le site internet de Générations Mouvement sont encourageantes. Elles témoignent de l'intérêt porté à ces sujets et de la diversité de notre Mouvement.

Un point particulier concernant la **formation** dans notre Mouvement : celle-ci est bien identifiée, ce qui montre que nos efforts pour la développer dans les départements portent leurs fruits. C'est un véritable **atout** pour Générations Mouvement : elle permet à nos responsables d'acquérir **connaissances** et **assurance** pour assumer au mieux leurs responsabilités. Nos bénévoles en témoignent dans ce numéro de *Tambour battant*.

C'est également un **outil de développement** que chacun peut s'approprier car la formation à Générations Mouvement est faite sur mesure. Pour cela, nous tenons à **former des formateurs** qui sauront ensuite animer des stages dans les clubs, enrichis de leurs expériences et de leur proximité avec vous. Cette façon de procéder est particulièrement importante pour le déploiement de la **solution d'aide à la gestion associative** (Saga).

D'autres sujets seront abordés dans le projet associatif sur lesquels vous avez des choses à dire. Dites-le, nous comptons sur vos réponses. Et la parution d'un nouveau questionnaire ne vous empêche pas de répondre à ceux qui sont déjà parus. Vous les retrouvez tous sur www.projet-gm.org.

Henri Lemoine
Président national

PARTENARIATS	P. 4
BRAVO	P. 6
LE SÉMINAIRE DES PRÉSIDENTS	P. 7
Retour en photos	
REPRÉSENTATION	P. 10
Comité départemental de la citoyenneté et de l'autonomie et Commission des usagers	
PROJET ASSOCIATIF	P. 12
Premiers questionnaires et premières tendances	
COMMUNICATION	P. 14
Le cheminement de la carte d'adhérent	
FINANCEMENT	P. 15
Conférence des financeurs	
FORMATION	P. 16
Les formations de formateurs	
ENGAGEMENT ASSOCIATIF	P. 18
Un engagement en paroles et en actes au service de la formation	
VIE LOCALE	P. 20
Être présents dans les Conseils communaux d'action sociale	
COUP DE CŒUR	P. 22
Des secteurs pour un club : une formule innovante dans les Hautes-Pyrénées	
ANIMATION	P.24
Le 20 ^e anniversaire du national de pétanque en photos	
EXPRESSION	P.26

Donnez votre point de vue sur l'animation et les structures de Générations Mouvement. Retrouvez dans LES CAHIERS DE L'ACTUALITÉ les 3^e et 4^e questionnaires du projet associatif.

Partenariats



Solidarité Madagascar

Vous êtes nombreux à faire preuve de solidarité envers les habitants de l'île de Madagascar par le biais des associations *Solidarité Madagascar* dont nous sommes partenaires : récupération de matériel, collecte d'argent et vente de boîtes de biscuits, notamment lors des marches *Ensemble sur les chemins de la convivialité* que vous organisez en septembre.

Éducation, formation professionnelle, santé et environnement : c'est autour de ces quatre axes que se concentrent les champs d'interventions de l'association depuis une vingtaine d'années.

En chiffres, les actions de l'association se comptabilisent ainsi :

- 50 containers expédiés en 20 ans, soit 600 tonnes de matériel (matériel scolaire, agricole et médical, outils de couture, vélos...)
- plus de 50 projets écolage (prise en charge des frais de scolarité)

- constructions d'écoles, de dispensaires, de fermes-écoles, de pépinières, de latrines, de puits...
- reforestation
- aide à la formation de personnel qualifié (santé, agriculture...)
- 2 millions d'euros collectés en 20 ans
- Plus de 60 000 boîtes de biscuits de l'Abbaye vendues dont un pourcentage du prix de vente est reversé par la biscuiterie à *Solidarité Madagascar*.

Pour prendre conscience que l'aide apportée est précieuse, quelques comparaisons : à Madagascar, la construction d'une salle de classe revient à 8 000 €, les frais de scolarité environ 50 €/an, le salaire d'un instituteur à 800 €/an.

Générations Mouvement et Groupama sont partenaires depuis l'origine de *Solidarité Madagascar*, grâce à l'investissement de plus de vingt associations locales.



Présence Verte pour un maintien à domicile de qualité

Leader de la téléassistance à domicile et à l'extérieur, *Présence Verte* est un partenaire de longue date de Générations Mouvement. Avec des équipes sur le terrain qui sont à l'écoute des bénéficiaires, *Présence Verte* permet ainsi de rester chez soi le plus longtemps possible, en toute sécurité, grâce à un matériel performant installé à domicile par des professionnels et une assistance assurée 24h/24 et 7j/7.

Lors du salon des maires qui s'est déroulé en novembre, *Présence Verte* et Générations Mouvement ont signé la convention de partenariat qui a été réactualisée et dont la base et les objectifs restent les mêmes : favoriser le maintien à domicile.



-10%

RÉSERVÉ
AUX ADHÉRENTS
INDIVIDUELS*
avec le code :

GM10CVO

INDIVIDUELS :
04 73 77 56 14
reservation@ceveo.com



PENSION COMPLETE

DEMI-PENSION

LOCATION



*Sous conditions, hors séjours ANCV, nous consulter.

-5%

RÉSERVÉ
AUX GROUPES*

GROUPES :
04 73 77 56 15
groupes@ceveo.com

**OFFRE EARLY
BOOKING GROUPES***
1 gratuité pour
15 payants pour toute
réservation avant le
31/12/2019 !

- 10 destinations en France
- Séjours semaine ou courts séjours
- Espaces Détente
- Avantages Séjours GROUPES
- Destinations Été et Hiver

Retrouvez toutes nos offres sur **WWW.CEVEO.COM/GM**



DES SÉJOURS EN FORMULE TOUT COMPRIS DANS LES PLUS BELLES REGIONS DE FRANCE

NOUVEAUTÉ 2020

Séjours groupes : Excursions & Randonnées douces.

A la découverte des **patrimoines culturels et naturels** de nos régions.

Découvrez également notre sélection de destinations pour vos séjours groupes en partenariat avec l'ANCV Seniors en vacances.



ADHÉRENTS



-10% sur les tarifs publics
Code Partenaire : 577 684

INFOS / RÉSERVATIONS : 0825 802 805 0,15 euros TTC/mn
reservation@lesvillagesclubsdusoleil.com

GROUPES

-5% sur les tarifs groupes (frais de dossiers offerts)

INFOS / RÉSERVATIONS : 04 91 04 87 10
commercial@lesvillagesclubsdusoleil.com

Bravo !

Aux adhérents de Bessais le Fromental et à ceux de Bannegon dans le Cher.



Le **dépôt de pain de Givardon**, primé dans le cadre de Générations Actions en 2017, a fait des émules à **Bessais le Fromental** avec l'ouverture d'un deuxième dépôt de pain. Philippe, président du club, a relevé le challenge avec l'appui de la Municipalité qui met à disposition un local : « *Le pain est essentiel et symbole du partage. Tous les matins, sauf le lundi, nous sommes présents, chacun prenant la permanence à tour de rôle. Les premiers jours, nous avons en commande 85 baguettes ; à ce jour nous en sommes à 125 et quelques pâtés aux pommes de terre. Cet endroit est devenu un lieu de rencontre, d'échange, de partage, puisque les habitants viennent boire un café, même s'ils n'ont pas commandé de pain* ».



Primé également dans le cadre du concours Générations actions en 2019, le **jardin de Victorine** mis en place par le club de **Bannegon** s'adresse aux personnes en situation de fragilité. Objectifs : les accompagner pour maintenir la plus grande autonomie possible, notamment en décelant les problèmes de perte d'équilibre, et mettre en place une prévention adaptée. Le premier jardin de Victorine a été inauguré au sein de la maison d'accueil et de résidence pour personnes âgées (Marpa) de Charenton-sur-Cher. D'autres jardins devraient ouvrir dans le département en partenariat avec l'Institut ostéo-articulaire -ISOA 18).

Aux meilleures équipes d'adhérents de la Sarthe qui se sont retrouvés au bowling du Mans pour s'affronter dans la bonne humeur tout en jouant la compétition.



Vingt-quatre équipes hommes le matin et vingt-et-une femmes l'après-midi, composées de 4 personnes, se sont rencontrées au cours de trois parties de jeu de quilles. A l'issue de ce troisième challenge départemental, des trophées ont été remis aux meilleures équipes masculines et féminines ainsi qu'aux meilleurs joueurs homme et dame. Cette action a permis à des plus jeunes d'adhérer à notre Mouvement grâce à l'image positive et dynamique donnée !

À la Fédération de la Haute-Saône qui organise tous les ans un concours de pâtisserie.

En partenariat avec la presse locale, cette 23^e édition 2019 a eu à juger vingt galettes présentées par dix huit femmes et deux hommes.

L'ancien chef cuisinier Alain Madeleine, président national de l'Institut de la gastronomie, a tenu à valoriser la richesse de ce patrimoine culinaire : « *Vous en êtes les gardiens, pensez à transmettre vos recettes à vos petits-enfants !* »



À la Fédération du Gers pour son premier forum des clubs gersois.



Ce fut une réussite grâce notamment à la diversité des clubs exposants (origami 3D magnifique !, sports, tourisme gersois...). Le Conseil départemental et la MSA y participaient également.

La prévention routière a été très sollicitée, preuve de l'intérêt porté par les seniors à la conduite. Une après-midi plus festive donna à cette journée un air de kermesse qui a enchanté exposants, visiteurs et élus.

Séminaire des présidents Dourdan 2019

Au fil des séances de travail



Les nouveaux présidents de Fédérations départementales se sont retrouvés pendant une journée de travail animée par André Treluyer, président de l'Ifra, et Raymond Lévy, responsable de la formation à la Fédération nationale. Au programme, entre autres, la communication au sein d'une Fédération départementale, la tenue d'une Assemblée générale et une séquence de jeux de rôle fort appréciée ayant pour objectif : convaincre de l'importance pour une association d'être affiliée à Généralités Mouvement.



Eveline Frigo et Michel Guilbert, administrateurs nationaux et membres de la commission Communication, ont axé leur intervention sur la communication interne entre la Fédération nationale et les Fédérations départementales. L'occasion de rappeler les supports de communication existants et les dates à respecter pour renvoyer les informations demandées, ceci dans le but d'améliorer notre fonctionnement.



Tous les présidents d'Unions régionales étaient présents ou représentés pour une demi-journée d'échanges animée par Henri Lemoine, président national, notamment sur le rôle que peuvent prendre les Unions régionales dans le projet associatif.



Généralités Actions : Jean-Pierre Laroche, vice-président national en charge de ce dossier, a motivé les présidents de Fédérations pour que l'édition 2020 soit un succès avec... 50 dossiers !

Séminaire des présidents Dourdan 2019



La Mutualité sociale agricole, protection sociale du monde agricole, dispose d'un réseau de délégués proches des territoires de vie. Les élections des délégués à la MSA qui se dérouleront jusqu'au 20 janvier 2020 sont ainsi garantes d'une démocratie locale. Thierry Manten, vice-président de la Caisse centrale de Mutualité sociale agricole (CCMSA), en a démontré toute l'importance. Ressortissants du régime agricole, pensez à voter pour votre délégué !



Gym aquatique ou adaptée, prévention routière, initiation aux nouvelles technologies... autant d'actions qui préservent l'autonomie des personnes et favorisent leur maintien à domicile. Michèle Castan, administratrice nationale, a expliqué concrètement comment obtenir une subvention de la Conférence des financeurs (lire page 15). Elle a également fait un point sur la représentation des retraités et des personnes âgées au sein des Comités départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) et sur la défense des usagers du système de santé au sein des Commissions des usagers (CDU), deux instances au sein desquelles siègent de nombreux bénévoles de Générations Mouvement (lire page 10 et 11).



Concernant la santé, en tant que président de la Confédération française des retraités (CFR), Pierre Erbs, également secrétaire national de Générations Mouvement, a fait état de l'avancement de la négociation en cours d'un contrat groupe à adhésion individuelle pour une complémentaire Santé. Vos Fédérations départementales seront les premières informées des accords signés.



Projet associatif : lancé maintenant depuis plus d'un an, il était temps de faire un bilan des trois premiers questionnaires : Image & Communication, Formation, Animation. C'est ce qu'ont fait Hélène Guth et Gérard Boissel, administrateurs nationaux et membres du groupe de travail Projet associatif (lire pages 12 et 13).



Générations Mouvement dispose de trois postes (deux en tant qu'administrateurs nationaux, un en tant que représentant des Fédérations départementales) au sein de la Fédération internationale des associations de personnes âgées (Fiapa). Dominique Tallan, présidente du Cher, a été réélue en tant que représentante des Fédérations.

La Fiapa, association reconnue d'utilité publique, est une Organisation internationale non gouvernementale (OING), dotée du statut consultatif, statut le plus élevé de l'ONU. Objectifs : défendre les droits et les intérêts des personnes âgées au sein de notre société contemporaine et agir pour une meilleure protection des aînés.



La solution d'aide à la gestion associative (Saga) est une priorité, avec le projet associatif, pour les années à venir. André Trelluyer, administrateur national en charge du dossier, a dressé un point d'étape positif. Les deux ateliers optionnels organisés le soir avec André Trelluyer et Jean-Pierre Noël, expert Saga, ont rassemblé de nombreux participants. André Trelluyer a également présenté une nouvelle maquette du nouveau site internet qui devrait être lancé lors de Journées nationales.

L'assurance est un sujet qui préoccupe nombre de responsables. Gérard Boissel, administrateur national en charge du dossier, a dressé un bilan du contrat Cohésion arcange. Un dossier sur lequel nous reviendrons en temps utile.



1- Patrice Brainville
(Seine-Maritime)

2- Jocelyne Colin
(Paris)

3- Christian Audion
(Loire-Atlantique)

4- Marie-Madeleine
Guillory (Gers)

5- Henri Legentil
(Mame)

6- Pierrette Bonjean
(Haut-Rhin)



De nombreux échanges ont eu lieu, dans un climat de respect, d'écoute et de dialogue.



Colin Yeandle, trésorier de la Fédération nationale, et Michèle Girard, trésorière adjointe, se sont félicités des évolutions positives concernant la Charte de loyauté et de solidarité financière, charte qui engage la Fédération nationale et les Fédérations départementales sur le respect d'un certain nombre de règles.

La qualité du centre Belambra a permis que le séminaire se déroule dans de très bonnes conditions. Tous les participants ont été invités à un cocktail de bienvenue offert par Belambra après la présentation de leur réseau par Ludovic Esteves, directeur des ventes, et Raphael Klein, responsable région.

Représentation



Défendre les seniors, les retraités, les personnes âgées et les usagers du système de santé

Voulue par le législateur, que ce soit dans le cadre de loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, dite loi ASV, ou celle de modernisation du système de santé, la parole des personnes âgées et des usagers est dorénavant au cœur des dispositifs.

De nombreux bénévoles de Générations Mouvement s'investissent pour porter la voix de leurs concitoyens, au plus près des territoires et de leurs préoccupations, comme dans les Conseils communaux ou intercommunaux d'action sociale (lire pages 20 et 21). Comités départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) et Commissions des usagers (CDU) sont les deux instances où Générations Mouvement a toute légitimité pour y participer et apporter son expertise : au sein des CDCA car Générations Mouvement est reconnue Association de personnes âgées ; au sein des CDU car elle est agréée Association de représentants des usagers du système de santé.

Au sein des départements : la prise en compte des personnes âgées et /ou handicapées

Prévention, accessibilité, logement, transport, urbanisme... : tels sont les domaines de compétences des Comités départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) qui concernent aussi

bien les personnes âgées que les personnes en situation de handicap. Deux formations spécialisées se saisissent chacune des problématiques liées à l'une ou l'autre des catégories, avec une répartition à parts égales entre les associations de personnes âgées et les organisations syndicales. Les bénévoles de Générations Mouvement qui vous représentent au sein des CDCA assument une présence active du fait de l'importance de la population de personnes âgées à représenter et de la diversité des sujets traités.

Des commissions peuvent être créées au sein de la formation des personnes âgées pour étudier plus particulièrement la question de l'accessibilité aux services publics ou aux transports, l'accès aux soins, aux aides techniques ou humaines, celui aux loisirs, à la culture ou au tourisme.

Les CDCA sont également consultés, pour avis, entre autres, sur l'élaboration des schémas départementaux relatifs à l'autonomie (repérage des personnes en perte d'autonomie, lutte contre l'isolement par exemple), sur le plan régional de santé élaboré par les Conférences régionales de santé et de l'autonomie (CRSA) et les

Pour en savoir plus sur
la représentation des usagers :
www.france-asso-sante.org

agences régionales de santé (ARS), sur l'organisation des mandataires judiciaires ou du secteur social et médico-social. Vos représentants ont ainsi l'occasion de porter le point de vue de la commission sociale de leur fédération.

Au sein des CDU : l'utilisateur au cœur du système de santé pour plus de démocratie

Pour faire vivre ce que l'on appelle « la démocratie en santé », tout usager du système de santé peut, dorénavant, faire entendre son point de vue par le biais de ses représentants.

Ceux-ci, adhérents d'associations ayant obtenu l'agrément officiel, comme c'est le cas pour Générations Mouvement, sont donc à l'écoute des patients et de leur famille, se faisant ainsi leur porte-parole auprès de la direction et des soignants. Avec un objectif : améliorer l'accueil et la prise en charge du patient et de leur famille.

Les bénévoles de Générations Mouvement, formés par France Assos Santé, représentent les usagers au sein des établissements de santé (hôpital, clinique ; les Conseils de vie sociale -CVS- des maisons de retraite n'étant pas concernés).

Certains d'entre eux sont également investis au sein des Agences régionales de santé (ARS), des Conférences régionales de santé et de l'autonomie (CRSA) ou des Conseils territoriaux de santé (CTS). Ces derniers interviennent au plan régional de santé, participent au diagnostic territorial et au pacte *Territoire et Santé*.

Les représentants des usagers sont des bénévoles non professionnels qui s'engagent

par conviction, ils sont disponibles et à l'écoute, parlent un langage non médical. Ils favorisent une relation de confiance avec les patients et leur famille et établissent une communication constructive avec les équipes médicales.

La santé est un joyau important pour laquelle nous pouvons agir grâce à notre agrément officiel de santé.

Société et vieillissement : quelques chiffres

Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans

- 2017 : plus de 17 millions
- 2030 : 20 millions
- 2060 : 24 millions

Le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans passera de 1,4 millions aujourd'hui à 5 millions en 2060.

Espérance de vie

- en 2015 : 78,4 ans pour les hommes et 84,8 ans pour les femmes
- en 2060 : 86 ans pour les hommes et 91,1 ans pour les femmes

Autonomie

- Près de 10% des plus de 60 ans bénéficient de l'aide personnalisée à l'autonomie (APA) : 60% à domicile et 40% en établissement
- 1 personne sur 5 de plus de 85 ans est en perte d'autonomie
- 83 ans : âge moyen d'entrée dans la perte d'autonomie

Projet associatif

Pour répondre aux questionnaires qui sont mis en ligne régulièrement, connectez-vous sur le site internet dédié, www.projet-gm.org (Tambour battant ne paraissant que tous les deux mois),



Premiers questionnaires, premières tendances

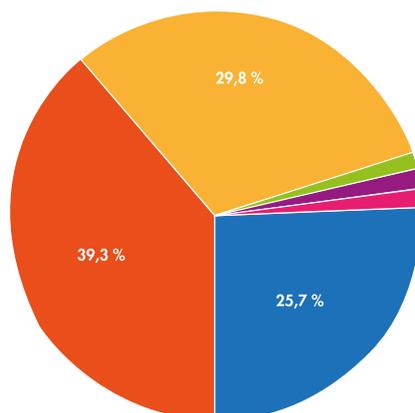
La phase de lancement du projet associatif laisse sa place à la phase de consultation pour laquelle vous êtes tous invités à donner votre avis.

Le projet associatif est l'affaire de tous. Participez et répondez aux questionnaires ! Les sujets retenus vous concernent et concernent le fonctionnement de votre association.

Image & Communication, Formation : vous avez pu répondre à ces deux questionnaires publiés dans *Tambour battant* du mois de septembre.

Cette phase de consultation, comprenant huit questionnaires (lire page suivante), s'échelonne jusqu'en 2020 pour aboutir à la rédaction d'un projet associatif, une référence commune à tous pour l'avenir de Générations Mouvement.

Que ce soit pour Image & Communication ou pour Formation, le profil des personnes ayant répondu est pratiquement le même.

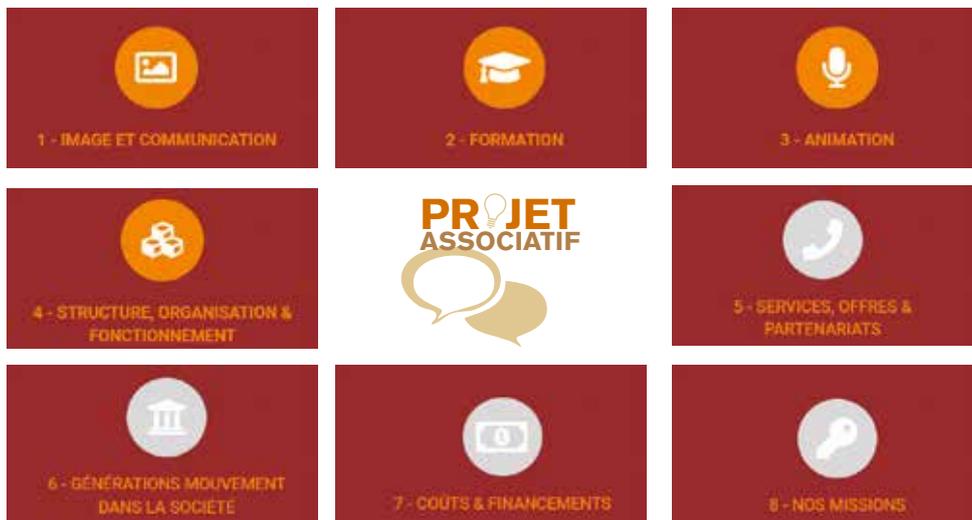


Une participation qui demande à être amplifiée

Près de 300 réponses provenant de la moitié des départements : il est nécessaire en effet pour tout le monde d'avoir le réflexe de penser *Projet associatif* et de répondre aux questionnaires.

Durant toute la phase de consultation, en 2020, si vous souhaitez donner votre avis sur tel ou tel sujet, et même si le questionnaire est paru depuis plusieurs semaines ou mois, vous pourrez toujours le faire. Il n'y a pas de date de péremption.

- Adhèrent d'une association (club) membre de Générations Mouvement
- Responsable élu dans une association (club) membre de Générations Mouvement
- Responsable élu dans une fédération membre de Générations Mouvement
- Salarié(e) d'une association (club) membre de Générations Mouvement
- élu local
- Non adhérent



Un objectif simple : vingt réponses par questionnaire et par fédération !

Parmi les huit questionnaires prévus dans le cadre du projet associatif, ceux déjà disponibles apparaissent en orange. Tous les questionnaires seront ouverts en ligne sur www.projet-gm.org, d'ici le mois de février, à raison d'un nouveau questionnaire chaque mois.

Communiquer à l'extérieur et en interne

La grande tendance relevée en communication externe montre la nécessité de mettre notre identité commune en avant, ce qui passe par une utilisation systématique de notre logo.

En communication interne, un magazine national, à l'image de *Tambour battant*, et une lettre numérique, tous deux à destination des adhérents, sont souhaités. Format numérique ou papier pour le magazine, lettre numérique éditée par la Fédération nationale ou la Fédération départementale, périodicité : le débat est ouvert.

Se former et évoluer

Plus de 85% de personnes reconnaissent qu'il existe une offre de formation départementale (fonctionnement associatif, comptabilité, Saga...) et plus de 90 % qu'elle est adaptée aux besoins.

Concernant la mise en place de nouvelles formations, la palme revient bien entendu aux nouvelles technologies et à la nécessité d'initier les adhérents à ces évolutions (près de 90%), devant la formation d'organiseurs et d'accompagnateurs de séjours et de voyages. Le développement des formations à distance par le biais d'internet recueille un peu plus de 60% d'avis favorable.

« Les questionnaires, de l'avis des administrateurs de la Fédération et de moi-même, sont faciles à remplir, clairs et francs. Lors des réunions de secteurs de l'automne, j'incite les présidents de clubs à répondre. Pour eux, les questions sont parfois plus difficiles à comprendre. La Fédération est donc là pour leur expliquer et les inciter à répondre. Lors des permanences de la Fédération, certains nous ont appelés pour avoir des précisions. Pour ceux qui n'ont pas internet, nous avons édité une version papier que nous leur avons distribuée. C'est la Fédération départementale qui recevra les retours et qui retranscrira en ligne les réponses. »



Claudie Leroux, présidente de la Fédération des Vosges

Animation : état des lieux prenant en compte les premières réponses (66)

Les trois points forts qui se dégagent sont :

- la création d'une bourse d'échange d'idées d'activités (95%)
- le souhait, pour près de 75% des personnes, d'animer une activité au sein de son association
- la relative faible utilisation de la convention de co-organisation (- de 50%), alors que celle-ci peut permettre de diversifier les activités quand un club seul n'en a pas la capacité.

Communication

La carte d'adhérent, nominative ou pas, avant d'arriver dans vos mains, suit un périple aux étapes incontournables.

Suivons ensemble ce parcours.

1



2



Au Conseil d'administration national, la chargée de communication propose un texte et le budget prévisionnel et la graphiste le support et la maquette.,

3



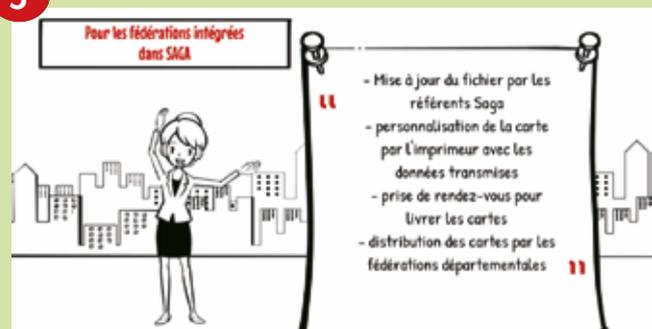
Les Fédérations départementales commandent à la Fédération nationale, au cours du mois de juin, la quantité souhaitée pour l'année suivante et transmettent les conditions de livraison.

4



L'imprimeur imprime en nombre (pour réduire les coûts) au cours du mois d'août, 630 000 cartes d'adhérents vierges.

5



Pour les Fédérations ayant intégré Saga, les référents mettent à jour le fichier des adhérents qui est alors extrait de la base de données Saga. Les Fédérations départementales transmettent ce fichier mis à jour à la Fédération nationale qui l'envoie à l'imprimeur. Celui-ci procède alors à un repiquage (à raison de quatre dates, au choix des fédérations) pour personnaliser la carte d'adhérent. Puis, le livreur prend rendez-vous avec la Fédération départementale pour livrer les cartes. Après distribution aux clubs, l'adhérent reçoit en main propre sa carte d'adhérent nominative.

6



Pour les Fédérations n'ayant pas intégré Saga, les bénévoles de Généralités Mouvement sont contactés par le livreur pour arrêter une date et une heure de livraison. Les Fédérations les distribuent aux clubs. L'adhérent reçoit en main propre sa carte, personnalisée par la Fédération départementale, le club, ou lui-même.

LES CAHIERS DE L'ACTUALITÉ



Supplément n°41 Tambour Battant



Les deux questionnaires développés ci-après s'ajoutent à la série des huit questionnaires que nous vous proposerons de compléter jusqu'en juin 2020.

Le premier sur l'animation fait apparaître trois sujets, l'attractivité des activités pour les jeunes seniors, la mise en place de nouvelles activités et la mutualisation ainsi que la coordination des activités. Le deuxième sur le fonctionnement de Générations Mouvement fait apparaître trois sujets principaux : les différentes structures de Générations Mouvement, les modalités d'adhésion à Générations Mouvement, les mandats, les élections, les Conseils d'administrations. Renvoyez-nous ce questionnaire par courriel ou par la Poste à Générations Mouvement – Fédération nationale / 19 avenue de Paris CS50070 – 93013 Bobigny cedex ou par mail : projet@gmouv.org

Ces questionnaires sont également en ligne sur le site du projet associatif : <https://www.projet-gm.org> / rubrique 8 thématiques. Vous pouvez aussi échanger librement sur ce thème : un blog a été ouvert à cet effet.

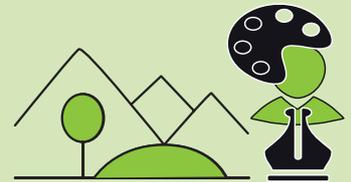
N° de votre département*

VOUS ÊTES* :

- Adhérent(e) d'une association (club) membre de Générations Mouvement
- Responsable élu(e) dans une association (club) de Générations Mouvement
- Responsable élu(e) d'une fédération départementale Générations Mouvement
- Salarié(e) d'une association membre de Générations Mouvement
- Élu(e) local
- Partenaire de Générations Mouvement
- Non adhérent(e)
- Autre
- Précisez

*Obligatoire

3/8 - ANIMATION



1. QUELLES ACTIVITÉS PRATIQUEZ-VOUS HABITUELLEMENT À GÉNÉRATIONS MOUVEMENT ?

2. QUELS TYPES D'ACTIVITÉS VOUS INTÉRESSERAIENT À GÉNÉRATIONS MOUVEMENT ?

- Des activités culturelles :
- Des activités artistiques :
- Des activités physiques :
- Des actions sociales/solidaires :
- Des actions de prévention (santé...) :
- Des activités intergénérationnelles :
- Autres

3. POUVEZ-VOUS CITER CES ACTIVITÉS ?

4. QUELS SONT LES FREINS À L'ORGANISATION DE CES ACTIVITÉS ?

5. COMMENT VOTRE FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE OU NATIONALE POURRAIT VOUS AIDER À LEVER CES FREINS ?

6. POUVEZ-VOUS CITER 3 ACTIVITÉS QUI, SELON VOUS, ATTIRENT DE NOUVEAUX ADHÉRENTS ?

7. POURQUOI CES ACTIVITÉS LES INTÉRESSENT-ILS ?

8. AVEZ-VOUS UNE EXPÉRIENCE À PARTAGER DANS CE DOMAINE ?

9. POUVEZ-VOUS DÉCRIRE UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE AU SEIN DE VOTRE ASSOCIATION ET QUI FONCTIONNE BIEN (ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT, DÉCOUVERTE, AMBIANCE, ETC) ?

10. QUELS SONT LES MOYENS PARTICULIERS POUR FAIRE VIVRE CES ACTIVITÉS ?

11. SERIEZ-VOUS PRÊTS À ÉLABORER UNE FICHE QUI PRÉSENTE CETTE ACTIVITÉ (DESRIPTIF, PHOTO, ETC) POUR LA FAIRE CONNAÎTRE AUX AUTRES ?

▪ oui

▪ non

si non pourquoi :

12. SERIEZ-VOUS PRÊTS À FAIRE CONNAÎTRE LE CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE VOTRE ASSOCIATION SUR LE SITE INTERNET DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE ?

▪ oui

▪ non

si non pourquoi :

13. FAUT-IL CRÉER UNE BOURSE D'ÉCHANGE D'IDÉES D'ACTIVITÉS ENTRE ASSOCIATIONS DE GÉNÉRATIONS MOUVEMENT ?

▪ oui

▪ non

14. QUELS TALENTS OU COMPÉTENCES AVEZ-VOUS DÉTECTÉS PARMI LES ADHÉRENTS DE VOTRE ASSOCIATION ?

15. SERIEZ-VOUS PRÊTS À LES «PARTAGER» AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS, QUI FERAIENT DE MÊME EN RETOUR ? (MUTUALISATION)

▪ oui

▪ non

si non pourquoi :

16. EN DEHORS DE VOTRE ASSOCIATION, QUELLES ACTIVITÉS SOUHAITERIEZ-VOUS VOIR PROPOSÉES PAR

▪ Votre secteur ou canton :

▪ Votre Fédération départementale :

▪ Votre Union régionale :

▪ Votre Fédération nationale :

17. PROPOSEZ-VOUS DES ACTIVITÉS COMMUNES AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS DE GÉNÉRATIONS MOUVEMENT ?

▪ oui

▪ non

18. QUELS SONT LES FREINS À L'ORGANISATION D'ACTIVITÉS ENTRE ASSOCIATIONS DE GÉNÉRATIONS MOUVEMENT ?

19. COMMENT VOTRE FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE OU NATIONALE POURRAIT VOUS AIDER À LEVER CES FREINS ?

20. UTILISEZ-VOUS LA CONVENTION DE CO-ORGANISATION MISE À DISPOSITION SUR LE SITE NATIONAL ?

▪ oui

▪ non

21. QUELS SONT LES CONCOURS ET RENCONTRES ORGANISÉS PAR VOTRE FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE ET/ OU VOTRE FÉDÉRATION NATIONALE ?

22. Y PARTICIPEZ-VOUS ?

▪ oui

▪ non

si non pourquoi :

23. AIMERIEZ-VOUS ANIMER UNE ACTIVITÉ AU SEIN DE VOTRE ASSOCIATION ?

▪ oui

▪ non

24. SI OUI, DANS QUEL DOMAINE ?

▪ Activités culturelles

▪ Activités artistiques

▪ Activités physiques

▪ Actions sociales/solidaires

▪ Actions de prévention (santé...)

▪ Activités intergénérationnelles

▪ Autres

4/8 - STRUCTURE, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT



1. CONNAISSEZ-VOUS LES STRUCTURES DE GÉNÉRATIONS MOUVEMENT ?

- L'association locale (ou club)
- Le secteur ou le canton
- La Fédération départementale
- l'Union régionale
- La Fédération nationale

▪ Comment définiriez-vous le rôle de l'association locale (ou club) ?

▪ Comment définiriez-vous le rôle du secteur (ou canton) ?

▪ Comment définiriez-vous le rôle de la Fédération départementale ?

▪ Comment définiriez-vous le rôle de l'Union régionale ?

▪ Comment définiriez-vous le rôle de la Fédération nationale ?

2. CONSIDÉREZ-VOUS QUE CHAQUE STRUCTURE SOIT UTILE AU FONCTIONNEMENT DU MOUVEMENT ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

3. UNE AUTRE STRUCTURE SERAIT ELLE UTILE ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

4. PENSEZ-VOUS QU'IL SERAIT UTILE D'ADOPTER COLLECTIVEMENT UNE CHARTE QUI PRÉCISE LES DROITS ET LES DEVOIRS DE CHAQUE STRUCTURE ET LEURS OBLIGATIONS ENTRE ELLES ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

5. QUELLE SERAIT L'ATTITUDE À ADOPTER SI UNE DES STRUCTURES S'ÉLOIGNAIT DE CETTE CHARTE ?

6. MERCI DE COCHER LES AFFIRMATIONS AVEC LESQUELLES VOUS ÊTES D'ACCORD :

- Chaque structure membre doit rappeler son appartenance à Générations Mouvement dans ses statuts
- Chaque structure doit utiliser le logo de Générations Mouvement pour communiquer (affiches, courriers, etc)
- Chaque structure doit présenter un compte de résultat et un bilan annuel à son assemblée générale
- Chaque structure doit prévoir des limitations de mandats dans ses statuts (en durée et en nombre)
- Chaque structure doit remettre à ses nouveaux élus les guides de l'Ifra (président, secrétaire, trésorier, réunion, assurance, activités)
- Chaque structure doit gérer la liste de ses adhérents dans la base de données Saga (avec l'aide des référents formés à cet effet)

7. VOUS PARAÎT IL UTILE QUE LES CLUBS SE RÉUNISSENT AU SEIN D'UNE STRUCTURE INTERCLUB DE TYPE SECTEUR OU CANTON ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

8. LES STRUCTURES DE MÊME NIVEAU DOIVENT-ELLES AVOIR DES STATUTS IDENTIQUES ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

9. UN ADHÉRENT NE VOULANT PAS PASSER PAR UN CLUB DOIT-IL POUVOIR ADHÉRER DIRECTEMENT ?

- A un secteur : pourquoi ?
- A une fédération départementale : pourquoi ?

10. LORSQU'UN MEMBRE ADHÈRE À PLUSIEURS CLUBS, IL DOIT PAYER AUTANT DE FOIS L'INTÉGRALITÉ DE LA COTISATION GÉNÉRATIONS MOUVEMENT, CELA VOUS SEMBLE-T-IL NORMAL ?

- Oui
- Non

11. SI VOUS PENSEZ QUE NON, POURRIEZ-VOUS COCHER LA LES PARTS QU'IL NE DEVRAIT PAYER QU'UNE FOIS :

- La part qui revient au club ?
- La part qui revient à la Fédération départementale ?
- La part qui revient à la Fédération nationale (1,70 € par an) ?
- La part lié au financement du contrat d'assurance qui couvre nos associations (1,65 € par an) ?

12. LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT RESTANT STABLES, QUE PROPOSEZ-VOUS POUR MAINTENIR L'ÉQUILIBRE DES FINANCES DE CHAQUE STRUCTURE ?

13. LE MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR DOIT-IL ÊTRE LIMITÉ À ?

- Dans un club : 1 an 2 ans 3 ans sans limitation

Pourquoi ?

- Dans une fédération : 1 an 2 ans 3 ans sans limitation

Pourquoi ?

- Au CA national : 1 an 2 ans 3 ans sans limitation

Pourquoi

14. DOIT-ON LIMITER LE NOMBRE DE MANDATS D'UN ADMINISTRATEUR DANS LE TEMPS À :

- Dans un club : 1 fois 2 fois 3 fois sans limitation

Pourquoi ?

- Dans une fédération : 1 fois 2 fois 3 fois sans limitation

Pourquoi ?

- Au CA national : 1 fois 2 fois 3 fois sans limitation

Pourquoi

15. DOIT-ON PRÉVOIR UNE LIMITE D'ÂGE POUR SE PRÉSENTER À UNE ÉLECTION AU SEIN DE GÉNÉRATIONS MOUVEMENT ?

- Dans un club : 70 ans 75 ans 80 ans sans limitation

Pourquoi ?

- Dans une fédération : 70 ans 75 ans 80 ans sans limitation

Pourquoi ?

- Au CA national : 70 ans 75 ans 80 ans sans limitation

Pourquoi ?

16. UN ADMINISTRATEUR DÉPARTEMENTAL DOIT-IL OBLIGATOIREMENT AUSSI ÊTRE (UN SEUL CHOIX POSSIBLE) :

- Président d'un club ?
- Administrateur d'un club ?
- Simple adhérent d'un club ?
- Pourquoi ?

17. UN ADMINISTRATEUR NATIONAL DOIT-IL OBLIGATOIREMENT AUSSI ÊTRE (PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES) :

- Président d'une Union régionale ?
- Président d'une Fédération départementale ?
- Administrateur d'une Fédération départementale ?
- Président d'un club ?
- Administrateur d'un club ?
- Simple adhérent d'un club ?

18. POUVEZ-VOUS EXPLIQUER VOTRE CHOIX ?

19. SELON VOUS, COMMENT POURRAIT-ON ATTIRER DE NOUVELLES COMPÉTENCES AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION ?

20. STATUTAIREMENT, LES CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉES PAR LES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES, AVEC AVIS DES UNIONS RÉGIONALES. CE SYSTÈME VOUS SEMBLE-T-IL SATISFAISANT ?

▪ Oui : pourquoi ?

▪ Non : pourquoi ?

Si non, comment pourrait-on améliorer ce système ?

21. AVEZ-VOUS D'AUTRES PROPOSITIONS À FORMULER À PROPOS DES STRUCTURES, DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DE NOTRE MOUVEMENT ?

Les données recueillies via ce formulaire sont traitées par Générations Mouvement - Fédération Nationale. En cas de retour par courriel, votre adresse de messagerie et le formulaire de réponse seront conservés pour une durée ne pouvant excéder vingt quatre mois. À tout moment, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux informations transmises en contactant : projet@gmouv.org

Merci pour votre contribution!

Financement



Après avoir obtenu un financement de la Conférence des financeurs, la Fédération de l'Yonne s'est vu attribué un prix spécial de la Caisse d'Épargne de 2 000 € pour son action 100 % connecté.

Préserver l'autonomie des personnes de plus de 60 ans

Gymnastique adaptée ou aquatique, prévention routière, initiation aux nouvelles technologies... : ces actions préservant l'autonomie des participants peuvent bénéficier de subventions de la part de la Conférence des financeurs.

Structure départementale, la Conférence des financeurs lance des appels à projets dont l'objectif est de promouvoir et d'encourager les actions de prévention pour le maintien de l'autonomie. Celles-ci doivent être nouvelles et s'adresser aux personnes de plus de 60 ans, vivant à domicile, autonomes ou en perte d'autonomie.

Les actions finançables

Les actions pouvant obtenir des subventions s'inscriront dans les domaines suivants : santé et bien vieillir, nouvelles technologies, habitat et cadre de vie, sécurité routière.

Pour exemples, quelques actions de Générations Mouvement ayant obtenu des financements : gymnastique adaptée, aquagym, qi gong, marche douce..., prévention routière avec des stages dans un centre Centaure, prévention des chutes, initiation aux premiers gestes de secours, intervention d'un médecin ou d'un ergothérapeute, sensibilisation aux nouvelles technologies ...

À la portée de tous

Bien que très administratifs, les dossiers de demande de subvention peuvent être facilement remplis par tout un chacun : identification de l'organisme ou de l'association, présentation de l'action, budget prévisionnel. Le seul point un peu délicat peut être la partie *Évaluation* pour laquelle il sera nécessaire d'y réfléchir en amont. Les Fédérations départementales sont à votre disposition pour vous aider éventuellement. Pensez à la Conférence des financeurs pour mettre en place de nouvelles activités pour le bien-être de vos adhérents.

Renseignements :

- Votre fédération départementale
- Votre Conseil départemental au sein duquel une personne dédiée suit les appels à projet, est votre interlocutrice, vous envoie le dossier et vous informe du calendrier (différent pour chaque département).
- La CNSA https://www.cnsa.fr/documentation/cnsa_cahier_pedagogique_avril_a5.pdf



Les référents Saga des départements en formation en octobre dernier.

Des responsables formés pour vous aider dans votre gestion associative

Se former à tout âge : cette conviction anime Générations Mouvement depuis plus de trente ans. En effet, c'est l'une des rares associations à disposer de son propre Institut de formation des responsables associatifs (Ifra).

Celui-ci permet de démultiplier des formations adaptées aux besoins de ses responsables, avec une formule qui a fait ses preuves, les formations de formateurs.

Dès le démarrage de la formation, les échanges s'invitent dans la salle... Pas question de laisser passer cette belle occasion de partager ses questionnements, ses expériences ou ses doutes.

Se former est une chose, former d'autres personnes en est une autre. Dans ce deuxième cas de figure, il s'agit d'être pertinent et, surtout, de pouvoir répondre, à son tour, aux personnes avides de se former. C'est donc tout l'enjeu des formations de formateurs dispensées par l'Institut de formation des responsables associatifs, l'Ifra.

Un lieu d'échanges et de dialogue

Les formations de formateurs accordent une place importante à l'échange entre les participants. C'est tout l'intérêt d'adhérer à un réseau de pouvoir, en effet, dialoguer avec d'autres responsables et de confronter ainsi des points de vue.

Des conseils sont donnés lors de ces formations, surtout pour celles destinées aux présidents, aux secrétaires et aux trésoriers (dites PST), sur la dynamique d'un groupe, la valorisation des personnes discrètes, l'entraide, les grands principes de communication (la posture, les gestes, les silences...).

L'objectif est de donner aux futurs formateurs qui se déplaceront dans les clubs confiance, compétences et outils utiles à leur intervention (lire le portrait de bénévoles pages 18 et 19).

Une pédagogie adaptée

La formation de formateurs, assurée par un organisme extérieur, se déroule sur deux modules : le premier de 3 jours et le second de 2 jours. Entre temps, les futurs formateurs auront dispensé dans leur département des formations PST et reviendront avec une expérience et de nombreuses questions pratiques, issues de leur expérience sur le terrain et dont les réponses apportées leur seront fort utiles pour la suite.

La formation des référents pour la Solution d'aide à la gestion associative (Saga), est assurée par André Trelluyer, administrateur national en charge du dossier. D'une durée d'une journée, cette formation permet aux référents de repartir avec des conseils appropriés (connexion, respect de la charte d'utilisation...) et des outils précieux créés par la Fédération nationale : fiches pratiques, tutoriels, forum... Ils seront amenés à former un certain nombre d'administrateurs de Saga dans leur département et dans les clubs et à les accompagner.

Après la journée de formation pour les référents Saga, j'ai beaucoup acquis grâce aux tutoriels et fiches pratiques mis à notre disposition... et grâce à l'usage en pratiquant Saga régulièrement. Dans ces domaines, la pratique est primordiale. Tous ces outils pédagogiques sont très complets et très utiles. Je « m'autoforme » aussi grâce aux échanges que j'ai avec mes collègues dont j'ai pris les coordonnées lors de réunions nationales (Journées nationales, séminaire, formation) et que je n'hésite pas à appeler. J'encourage tous les référents Saga à le faire car c'est très instructif et cela fait vivre le réseau. J'ai également suivi la formation de formateurs qui est très enrichissante. Tous les ans, nous réunissons les présidents de clubs d'un secteur pour une journée de travail et, cette année, j'ai appliqué les conseils donnés lors de cette formation et je suis satisfait du résultat. Animer ces journées d'une façon différente a été bénéfique et profitable pour tous. »

Jacques Cordonnier,
président de la Fédération
du Bas Rhin



Renseignements

Institut de formation des responsables
associatifs

www.ifra-gm.org

Raymond Lévy

rlevy@gmouv.org



L'Ifra propose depuis de nombreuses années des sessions de formation en direction des responsables associatifs. « Président, Secrétaire, Trésorier », « Les administrateurs veulent savoir » ou encore « SAGA »... Autant de formations destinées à amener nos responsables à respecter l'ensemble des réglementations applicables au secteur associatif et à gérer leur association en toute sérénité.

Depuis quelques années, l'offre s'élargit car la demande évolue en même temps que les nouvelles technologies et les attentes des nouveaux adhérents. C'est pourquoi, l'Ifra souhaiterait apporter aux associations les moyens de mettre en œuvre certaines activités prisées par les seniors.

La formation de responsables ou d'animateurs bénévoles pour les activités physiques ou à caractère culturel nécessite de mettre en place une organisation décentralisée par le biais de formations de formateurs. Avoir dans chaque région, un ou deux bénévoles en charge de la formation, voilà un vrai challenge qui permettrait de déployer l'offre au niveau local et ainsi de mettre en place de nouvelles activités pour attirer de nouveaux adhérents. »

André Trelluyer,
président de l'Institut de
formation des responsables
associatifs



Engagement associatif



Un engagement qui se vit en paroles et en actes

Nicole et Alain Long, tous deux formateurs dans le département de l'Isère, témoignent de leur engagement et de leur vécu. Formateurs pour les responsables de clubs, ils ont été tout naturellement amenés à animer les ateliers initiés par la Mutualité sociale agricole : réactivation cognitive *Peps eurêka* et *Bien vieillir*. Avec comme fil conducteur de leur investissement : l'écoute, le respect et le goût de la relation.



Alain : Notre engagement bénévole, à Nicole et à moi-même, démarre en 2007 quand nous avons rejoint Générations Mouvement. J'étais conseiller municipal et le club recherchait un ou une président-e. Les adhérents sont venus à moi... Et j'ai dit « *Oui* » pour reprendre la présidence du club de la Cluze dans le Trièves en Isère.

Pour tout vous dévoiler..., en tant que directeur d'école, j'avais créé une association d'anciens parents pour rester en relation avec eux et j'organisais des manifestations.

J'y avais pris goût et Générations Mouvement, les Aînés Ruraux à l'époque, m'a permis de continuer dans cette voie où la relation prédomine.



Nicole : Dans les villes, les Municipalités proposent beaucoup d'activités pour les seniors, les retraités et les personnes âgées. Dans les villages, il y a tout à faire. C'est plus facile et on peut innover !

Alain : Très vite, Nicole et moi avons participé aux réunions de secteur. Jean Cailly, le président de l'Isère à ce moment, nous a repérés dans la salle. Il s'est dit : « *Un jeune couple, il faut que je le rencontre !* » et c'est ainsi que nous avons suivi les étapes pour être élus administrateurs départementaux. Notre métier nous aide peut-être. Étant tous les deux professeurs des écoles, nous aimons le contact et la relation.

Nicole : C'est à la Fédération départementale que nous avons entendu parler de la formation de formateurs proposée par la Fédération nationale.

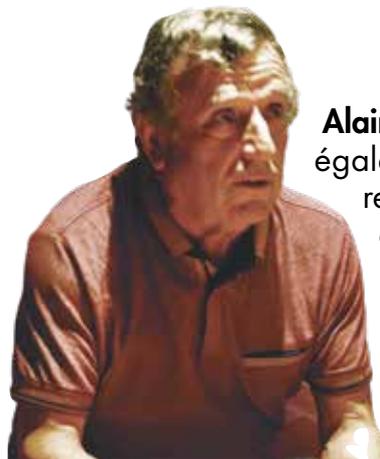
Cette possibilité de donner un coup de pouce rassurant nous a convaincus de suivre cette formation pour ensuite démultiplier dans nos départements des formations plus ciblées : pour les présidents, les secrétaires et les trésoriers, en plus de celles, bien entendu, de l'initiation à l'informatique.

Alain : Cette formation de formateurs est très enrichissante : elle nous apporte de nouvelles connaissances et méthodes pédagogiques. Même à nos âges, nous avons encore à apprendre ! Grâce à elles, nous sommes confortés lors de nos interventions car nous disposons d'atouts pour conseiller ensuite nos responsables de clubs. Ce n'est pas insurmontable !

Quand les retours sont positifs, et ils le sont, ce sont des « Merci » et on se dit « *Je rends service* ». C'est l'essentiel.

Nicole : Lors de ces formations de secteurs ou de clubs, nous avons suffisamment d'informations pour répondre aux questions posées et ne pas renvoyer les responsables vers la Fédération départementale. Surtout, les personnes s'adressent à nous plus facilement parce qu'il n'y a pas de notion de hiérarchie.

Nous sommes au même niveau. Personne n'a la science infuse. Nous sommes à l'écoute, sans préjugé, et c'est ainsi, tous ensemble, que l'on trouve des solutions à des problèmes.



Alain : Ce qui est essentiel également, c'est de savoir remercier les bénévoles, de les rassurer. Et leur faire part de notre propre expérience car nous sommes passés par les mêmes difficultés. Pour être formateur, je dirai avant tout qu'il faut avoir

envie de donner de son temps et de ses connaissances, de découvrir des talents cachés chez nos bénévoles et de leur offrir un espace où ils peuvent s'épanouir. C'est formidable !

Après, comme le dit si bien Nicole, il faut savoir rester à l'écoute, simple et humble et trouver les mots justes et vrais pour communiquer et transmettre du mieux que l'on peut.

Nicole : Bien sûr, être formateur c'est aussi avoir envie de s'investir dans la relation.

À Générations Mouvement, les adhérents souhaitent faire des choses, agir, se rencontrer, proposer des activités. La formation peut aider à concrétiser tout cela.

Alain : Nous avons aussi, en tant que formateur et en tant que responsable, le souci de la transmission, celle des connaissances, des savoir faire et des savoir être, mais aussi celle des responsabilités. C'est-à-dire, passer le flambeau pour que d'autres adhérents aient envie de prendre des responsabilités au sein du club et que Générations Mouvement poursuive sa mission d'animer nos campagnes, de créer du lien et d'apporter une plus-value à la retraite.





Être présent dans les Centres communaux d'action sociale

Connaissant bien votre territoire et les besoins des seniors, des retraités et des personnes âgées, vous êtes des interlocuteurs privilégiés des Municipalités.

Aussi, faites-vous connaître des élus, notamment pour participer aux travaux du Centre communal ou intercommunal d'action sociale (CCAS ou CIAS).

Les CCAS ou CIAS, établissements publics, viennent en aide aux personnes les plus isolées et les plus fragiles. Ils constituent ainsi un outil privilégié des Municipalités pour mettre en œuvre des actions de solidarité et organiser l'aide sociale en direction des habitants.

Missions de solidarité des CCAS et des CIAS : légale ou facultative

Lutter contre l'exclusion (en particulier avec l'aide alimentaire), accompagner les personnes âgées (services d'aide à domicile, prévention et animation, gestion d'établissements...), soutenir les personnes souffrant de handicap et gérer différentes

structures destinées aux enfants : telles sont les missions principales des CCAS et des CIAS, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Pour cela, ils ont pour fonction d'accompagner l'attribution des aides sociales légales (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...) en veillant à leur accessibilité par les personnes qui peuvent en bénéficier. D'autre part, les CCAS et les CIAS ont toute latitude pour mettre en place des aides sociales facultatives (secours d'urgence, prêt sans intérêt, aide et/ou colis alimentaire...). Dans ce cas, leurs compétences se limitent au territoire communal ou intercommunal.

« Les Municipalités peuvent compter sur les bénévoles de Générations Mouvement pour participer à la vie municipale et faire vivre les territoires ruraux grâce à leur connaissance des retraités et des personnes âgées et de leurs besoins, grâce aussi à leur disponibilité, leur engagement et leur souci d'apporter du mieux-être. »

Serge Bonneau, président de l'amicale du Temps libre dans le Loiret (1 200 habitants) et membre de la commission sociale de la commune



Composition des CCAS et des CIAS

Le CCAS est un établissement administratif public, présidé par le maire. Son Conseil d'administration est formé à parité de conseillers municipaux et de personnes qualifiées. Compétentes dans le domaine de l'action sociale, ces dernières sont nommées par le maire et représentent les associations :

- familiales,
- de personnes en situation de handicap,
- de retraités et de personnes âgées,
- œuvrant dans la lutte contre l'exclusion.

Les bénévoles de Générations Mouvement ont donc toute leur place pour participer pleinement à la vie des CCAS ou des CIAS.

Obligation ou pas d'avoir un CCAS ou un CIAS ?

Les communes comptant moins de 1 500 habitants ne sont pas tenues de créer un CCAS. De plus en plus souvent aujourd'hui, les communes se regroupent pour former un CIAS, mutualisant ainsi les moyens humains et financiers.

Quand une personne âgée se manifeste auprès de la commune pour une demande d'aide sociale, Mme le maire nous réunit et nous en débattons. Dans notre commune rurale, les demandes concernent essentiellement l'installation du système de téléassistance pour que les personnes puissent rester à leur domicile et pour laquelle la mairie apporte une aide financière.

Nous constatons aussi en milieu rural que nos aînés qui ont entre 80 et 96 ans demandent très peu d'aide. Ils n'ont pas cette culture là et, quand nous repérons qu'il peut y avoir un besoin, pour des travaux d'adaptation du logement par exemple, il nous faut les convaincre de demander une aide.

La commune et la commission sociale sont également très vigilantes lors des grands froids et de la canicule. En tant que responsable, si on voit quelque chose d'anormal, comme des volets qui restent fermés, il y a toute de suite une réaction communale. C'est un réflexe matinal de regarder autour de soi et d'agir si nécessaire. »

Faites connaître au maire de votre commune votre candidature en tant que représentant des retraités et des personnes âgées pour intégrer le Conseil d'administration du CCAS ou du CIAS. Modèle de lettre type sur le site www.generations-mouvement.org, espace adhérent, rubrique Représentations et positions du Mouvement.

Coup de cœur



L'activité gymnastique adaptée animée par Siel Bleu a bénéficié, la première année, d'une subvention de la Conférence des financeurs.



Lors des sorties et des voyages, des visites culturelles sont systématiquement proposées. Les organisateurs du voyage créent un séjour sur mesure que l'auto-cariste met en œuvre. La sortie randonnée (avec trois niveaux de difficulté différents), mise en place pour la première fois cette année et qui a connu le succès, comprenait également une visite culturelle.

Une formule innovante dans les Hautes-Pyrénées

Un territoire rural dans les Hautes-Pyrénées, des villages à l'habitat dispersé et peu peuplé où il est difficile de créer une association à l'échelon d'un seul village, des habitants isolés : comment faire vivre une association Générations Mouvement dans cet environnement ?

Les responsables du club des Trois cantons ont trouvé une formule qui trouve son équilibre, grâce à un fonctionnement par secteurs, un investissement de tous les jours des bénévoles et un contact direct avec les adhérents.

L'expression est unanime : « Il n'y a pas assez de mois dans l'année ! ». Année trop courte en effet pour les responsables du club des Trois cantons, Madeleine Baraldo, présidente, Maryse Mailhes, trésorière, Michelle Claverie, secrétaire, et Jacqueline Sorbet, responsable de l'activité *Aiguilles en mouvement*. Elles ouvrent grand la porte de leur local à la rédaction de *Tambour battant* pour partager avec elle leur dynamisme, leur conviction et leur gaieté.

Préserver une relation de proximité avec les adhérents, clé de voûte du fonctionnement et des activités proposées par le club, prend en effet du temps. Question de solidarité et de pragmatisme dans un territoire à l'habitat dispersé et où le club joue totalement son rôle d'animation et de lutte contre l'isolement.

Une architecture en secteurs pour un vaste territoire

Au nord de Tarbes, à la limite du département du Gers, les villages sont nombreux : certains d'entre eux ne comptent que peu d'habitants (trente, cinquante...).

Comment, dans cet environnement, animer une association afin que tous les adhérents puissent profiter des activités ?

« Cent trente adhérents, quarante villages, dix secteurs sur un territoire d'environ 500 km² : Madeleine Baraldo présente ainsi son club. Un délégué par secteur élu en Assemblée générale, s'engage alors à faire le lien entre le Conseil d'administration et les adhérents. »

Le Conseil d'administration est composé des dix délégués et de six autres membres du Bureau.

Madeleine tient à préciser : « Toutes les décisions sont prises par le Conseil d'administration qui se réunit huit fois par an. Nous échangeons et nous arrivons toujours à trouver l'unanimité car nous sommes tous sur la même longueur d'onde : préserver le lien social. Cela permet également aux délégués de faire remonter les souhaits des adhérents, les problèmes qu'ils rencontrent et nous d'agir en conséquence. Par exemple, si un adhérent est malade, nous prenons de ses nouvelles ou lui rendons visite. »

Une communication directe avec les adhérents

Comment informer alors les adhérents des activités mises en place ? Les délégués de secteur sont chargés de transmettre aux adhérents la liste des membres du Bureau et du CA et les informations relatives aux activités... en main propre.

« Nous privilégions les visites et les rappels par téléphone pour garder vivante et concrète la relation humaine. Pour les plus âgés, les plus isolés, c'est essentiel ! Certains adhérents ne voient plus personne, même pas le facteur ! Il ne reste donc que le club. » complète Maryse.

Les activités sont au maximum décentralisées grâce au prêt des salles par les Municipalités et en changeant de lieux régulièrement afin de ne pénaliser personne ; les adhérents acceptant facilement le co-voiturage.

La co-organisation avec signature d'une convention, avec un club du même secteur, est privilégiée, entre autres dans le cadre des sorties et des voyages.



L'activité Aiguilles en mouvement produit de très belles pièces qui sont ensuite données à des associations caritatives. Cette section participe tous les ans à la journée mondiale du tricot, l'occasion de se faire connaître et de partager sa passion.

« Discuter avec les adhérents, les considérer, être à leur écoute, à leurs côtés... » : c'est ainsi que conclut Madeleine.

Régularité et solidarité dans les activités

Deux à quatre événements par mois sont proposés, y compris durant les mois de juillet et d'août : repas, sorties, fête... Repas et fêtes rassemblent entre soixante et quatre-vingt personnes.

Les repas sont suivis l'après-midi de jeux. Pour certains, c'est l'occasion de retrouver d'anciennes connaissances et pour beaucoup, notamment pour ceux qui ne conduisent plus, de se voir et de passer un bon moment ensemble.

Le service est assuré par les administrateurs afin de réduire le coût du repas pour que le maximum d'adhérents puissent y participer. Ces administrateurs profitent de ce moment pour discuter avec chacun.

Trois activités régulières sont mises en place : gymnastique adaptée avec *Siel Bleu*, tricot et pétanque.

Le **local**, situé à équidistance des villages les plus éloignés, est ouvert une fois par semaine, l'après midi et en soirée (belote, scrabble, bibliothèque...).

Ce local est mis gratuitement à la disposition du club par la mairie. Ancienne grange, il a été complètement rénové par les bénévoles du club grâce à leurs compétences et leurs expériences ; les matériaux étant achetés par la mairie.

Solidarité toujours : les adhérents qui ne peuvent pas se déplacer au local ont accès à la lecture grâce au délégué de leur secteur qui leur apporte des livres.

D'autre part, la salle pour la gymnastique étant prêtée gratuitement par la commune, le club a fait un don pécunier pour l'entretien du patrimoine.

National de pétanque



20 ans sous le signe de la fête

Plus de 500 personnes rassemblées à la Londe les Maures dans le Var durant trois jours pour le 20^e anniversaire du national de pétanque : 28 triplettes féminines et 64 triplettes masculines, venues de 37 départements et 9 unions régionales se sont affrontées sur une cinquantaine de terrains spécialement créés pour l'occasion.



L'ambiance entre les joueurs fut amicale et conviviale, avec cependant comme objectif de se classer sur la plus haute marche.



Les triplettes soutenues par leurs nombreux accompagnants ont joué chacune entre 7 et 8 parties, sous le soleil du Var.



Liliane Labady, Monique Georget et Ghislaine Lespes du club d'Amou de la Fédération des Landes (à gauche de la photo) ont rencontré Annick Douet, Monique Le Simple et Chantal Lefebvre du club de le Sap de l'Orne (à droite de la photo). Bravo aux joueuses des Landes qui ont remporté la finale féminine. La Fédération des Landes, grâce à ses finalistes, recevra le trophée des fédérations remis aux journées nationales de Seignosse.



Francis Français, Philippe Jousseume et James Morin, du club de Blasimon de Gironde (à droite de la photo) ont remporté la finale hommes et le trophée pour leur fédération départementale devant Marcel Nebon, Aimé Martin et Pierre Crevolin du Club de Chabottes des Hautes Alpes (à gauche de la photo).



Les partenaires de Générations Mouvement qui remettent de nombreux prix lors de ces journées sont venus très nombreux. La triplète, représentée par Julie d'Audika, Yann de France Literie et Pierre de la Biscuiterie Trouillot, a remporté le tournoi amical qui les opposait à l'équipe d'organisation et a reçu son trophée des mains du président Henri Lemoine.



Le prix des finalistes féminines a été remis par Stéphanie de VTF et Virginie de MSC.



Le prix des finalistes hommes a été remis par Rachida de Transdev et Virginie de MSC.



Pour clôturer ces journées de compétition, tous les participants, partenaires et bénévoles, ont assisté à une soirée de gala, dîner spectacle et gâteau d'anniversaire au menu, en présence d'Henri Lemoine, président national, et de Michèle Girard, administratrice nationale, responsable du groupe Loisirs et sport.

Témoignages



Cela fait plusieurs années que l'on vient et on est très content de l'organisation. On soutient nos équipes et on reviendra l'année prochaine. »

Un accompagnant de Haute -Savoie



C'est très sympathique car cela permet de se retrouver avec des participants de toutes les régions et de faire connaissance. C'est très convivial. »



Une accompagnante de l'Aude



La pétanque c'est une compétition, mais c'est aussi avant tout une aventure humaine. On a pu échanger avec d'autres gens, des jeunes, et des aînés avec qui on gardera le contact.»

Une joueuse des Landes



Des adhérents d'un club refusent de s'inscrire dans Saga car ils ne veulent pas donner des informations personnelles.

Que puis-je leur répondre ?

En règle générale, ce n'est pas l'adhérent qui refuse de communiquer ses données personnelles mais plutôt le responsable qui ne veut pas que l'on ait accès à son territoire, son club, ses adhérents. Du coup, c'est l'ensemble des adhérents d'une association qui refuse de donner ses données. Étonnant, non ?

Il existe tout de même des exceptions et le Règlement général sur la protection des données (RGPD) dont nous parlons régulièrement dans *Tambour battant* nous oblige à respecter la volonté de ceux de nos adhérents qui ne souhaitent pas que l'on conserve certaines informations personnelles.

Maintenant, lorsque l'on adhère à une association, quelle qu'elle soit, il est indispensable de fournir un minimum de renseignements pour faciliter la gestion des membres de ladite association, ne serait-ce que nom, prénom et adresse. La création d'une carte de fidélité auprès de n'importe quelle enseigne commerciale nécessite davantage de renseignements pour une confidentialité qui reste à démontrer.

Quelle est l'assurance pour un adhérent que le fichier ne sera pas vendu ou transmis à nos partenaires ou autres prestataires pour du démarchage commercial ?

A quelque niveau que ce soit, les administrateurs référents SAGA sont responsables de l'utilisation qu'ils en font. En signant la charte d'utilisation, tout administrateur référent SAGA s'engage à respecter la confidentialité des données contenues dans la base. En cas de problème, l'outil permet d'identifier et de tracer l'historique des opérations effectuées par chaque administrateur référent qui irait à l'encontre des règles figurant dans la charte. À tout moment, l'administrateur référent SAGA de la Fédération nationale se réserve a minima le droit de supprimer l'accès à la base de données aux administrateurs référents qui n'auraient pas respecté les termes de la charte, que ce soit en matière de comportement, de contenus ou de confidentialité.

Editeur : Générations Mouvement - Fédération nationale ; association loi 1901, reconnue d'utilité publique ; immatriculée au registre des opérateurs de voyages IM075100069 et titulaire de l'agrément national des associations et/ou unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières et/ou de santé publique • Directeur de publication : Henri Lemoine • Rédactrice en chef : Brigitte Bidaud • Rédaction : Brigitte Bidaud • Crédit photographique : Fédération nationale - Sophie Barny, Brigitte Bidaud ; Fédérations départementales du Cher, de la Sarthe ; club des trois cantons (65), club de Vilmor (45) ; Solidarité Madagascar ; Istockphotos ; Vyond • Conception graphique et PAO : Sophie Barny • Régie publicitaire : Générations Mouvement - Fédération nationale, Michel Wasserfal - 0149424606 - mwasserfal@gmouv.org • Dépôt légal : à parution • N° ISSN : 17712890 • Impression : Imprimerie Bellemoise Groupe Renard / BP6 - 61130 Bellême • Tirage : 15 000 ex • abonnement annuel : 12 € TTC • Date de parution : décembre 2019 • Numéro de parution : 62 - Tambour Battant : Le magazine de Générations Mouvement, Fédération nationale - Immeuble le Luminem, 19 rue de Paris - CS50070 - 93013 Bobigny Cedex - Tél. : 01 49 42 46 01 - e-mail : federation-nationale@gmouv.org - site : www.generations-mouvement.org



Séjour randonnées en Haute-Savoie au Pré du Lac du 14 au 18 avril 2020



Vous séjournerez au Pré du Lac, le village de vacances ****
de Ternélia, à Saint-Jorioz, au bord du lac d'Annecy.



Programme

Mardi 14 avril 2020

Installation au Village,
pot d'accueil et présentation
du programme de randonnées

Mercredi 15 avril 2020

En matinée, temps libre
Après-midi randonnée

Jeudi 16 avril 2020

En matinée, temps libre
Après-midi randonnée

Vendredi 17 avril 2020

Randonnée à la journée
avec panier pique-nique
à emporter

Samedi 18 avril 2020

Matinée libre, départ
après le petit-déjeuner

Vos randonnées

Roc de Chère - 1/2 journée

Des falaises du sud avec son climat méditerranéen à sa forêt montagnarde, ce massif offre une diversité de paysages et un bel habitat pour la faune et la flore de la région.

Taillefer - 1/2 journée

Cette randonnée sur un chemin de crête offre un joli panorama sur le lac d'Annecy et le Parc naturel des Bauges.

Semnoz - 1 journée

Le Semnoz, montagne de moyenne altitude, fait partie du massif des Bauges, entre Annecy et Allèves. Il offre une vue imprenable sur trois massifs : les Alpes, le Jura et le Massif Central.

Trois niveaux de difficulté, facile, moyen, sportif, pour s'adapter à chaque groupe, les conseils de guides pour chaque randonnée...

Programme et bulletin d'inscription disponibles sur www.generations-mouvement.org
espace adhérent, concours et manifestations nationales - sbarny@gmouv.org

EN VRAI, UNE ASSOCIATION C'EST AUSSI DES PERSONNES ET DES BIENS À PROTÉGER.

ASSURANCE MULTIRISQUE
COHÉSION ARCANGE
POUR VOS ACTIVITÉS
ET VOS BIENS

groupama.fr

Partenaire historique de Générations Mouvement - Les Aînés Ruraux, Groupama a conçu COHÉSION ARCANGE une offre d'assurance multirisque dédiée aux Fédérations, aux Clubs et aux Secteurs adhérents. Vous bénéficiez de garanties et de services adaptés aux besoins de votre association pour une protection au quotidien de vos activités et de vos biens.

Pour en savoir plus, contactez votre Fédération Départementale ou votre correspondant Régional Groupama.

Pour les conditions et limites du service présenté, se reporter au contrat.

Groupama Assurances Mutuelles, pour le compte des Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles - Siège social : 8/10, rue d'Astorg 75383 Paris Cedex 08 - 343 115 135 RCS Paris - Entreprises régies par le Code des Assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Document et visuels non contractuels - Réf. COM 022018 - Crédit photo : Aurélien Chauvaud - www.agence-upco.com. Août 2019.



Groupama
la vraie vie s'assure ici